

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

### ASSOCIATION DU MASTER DE DROIT DES CONTRATS ET DE LA CONCURRENCE DE L'UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT QUENTIN

Le 11 juillet 2013 à 20h, les membres de l'Association du Master de droit des contrats et de la concurrence de l'Université de Versailles Saint Quentin (AMCo) se sont réunis en Assemblée générale au 39, boulevard Malesherbes, Paris 8<sup>ème</sup>.

Sont présents :

- Anne-Sophie REVERS
- Lénaïc GODARD
- Quentin MONFRONT
- Patricia LANUSSE
- Guylène NGAFAOUNAIN
- Dexter MORTIER
- Grégoire DE ROYER
- Jennifer MARCHADIER
- Josselin LE CUNFF
- Alexandra PHAM NGOC

Sont représentés :

- David MAC-LIER
- Clémence RAGUENES
- Fanny DRIEUX
- Morgan CARBONNEL
- Michaël VAZ D'ALMEIDA

L'assemblée générale était présidée par Anne-Sophie REVERS, Présidente de l'association.

Puis l'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- ▲ le renouvellement du bureau ;
- ▲ la détermination de la politique de l'association pour l'année universitaire 2013-2014 ;
- ▲ les questions diverses qui seront posées.

Lors du débat, les éléments suivants ont été abordés :

#### **Bilan financier :**

L'association détient 200 € sur son compte courant et 4.000 € sur son livret A.

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

### **Fonctionnement de l'association :**

L'assemblée générale a constaté qu'une meilleure répartition des tâches était indispensable. Aussi, l'association sera, à compter de cette assemblée générale, découpée en pôles. Quatre pôles ont été créés :

- ▲ le *pôle « réseau »* qui aura pour objectif de gérer l'annuaire et de procéder au démarchage de nouveaux membres.
- ▲ le *pôle « communication »* qui rénovera le site internet, ainsi que les pages des réseaux sociaux, les mettra à jour...
- ▲ le *pôle « événements juridiques »* qui consiste à proposer des projets juridiques précis et à les mettre en place...
- ▲ Le *pôle « événement interne »* qui aura pour objectif d'organiser des événements entre membres...

Plusieurs membres ont d'ores et déjà rejoint différents pôles :

Fanny DRIEUX et Lénaïc GODARD ont rejoint le pôle « réseau ».

Jennifer MARCHADIER, Thibault SCHREPEL et Alexandra PHAM NGOC ont rejoint le pôle « communication ».

Clémence RAGUENES, Guylène NGAFAOUNAIN, Patricia LANUSSE et Lénaïc GODARD ont rejoint le pôle « événements juridiques ».

Josselin LE CUNFF, Anne-Sophie REVERS, Dexter MORTIER, et Quentin MONFRONT ont rejoint le pôle « événements internes ».

### **Renouvellement du bureau :**

L'assemblée générale a procédé au renouvellement du bureau comme il suit :

- Pour la présidence

Anne-Sophie REVERS a été reconduite dans ses fonctions à l'unanimité des présents et représentés.

- Pour la vice-présidence

David MAC-LIE, absent, a indiqué ne pas vouloir renouveler son mandat. Dexter MORTIER s'est présenté pour reprendre la fonction et a été élu à ce poste à l'unanimité des présents et représentés.

- Pour le trésorier

Lénaïc GODARD a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité des présents et représentés.

- Pour le secrétaire

Clémence RAGUENES, absente, n'a pas été reconduite. Alexandra PHAM NGOC a été élue avec 13 voix (sur 15) des présents et représentés.

- Pour le secrétaire adjoint

Quentin MONFRONT a indiqué ne pas vouloir renouveler son mandat. Josselin LE CUNFF s'est présenté pour reprendre la fonction et a été élu avec 14 voix (sur 15) des présents et représentés.

- Pour le chargé de communication

En raison de la création de pôles, Thibault SCHREPEL, absent, quitte le bureau pour intégrer le pôle « Communication ».

- Pour les représentants de la promotion du master

Priscilla RUIZ et Morgane DUPUY quittent leurs fonctions pour laisser place à deux représentants de la nouvelle promotion 2013-2014 (dont on aura les noms en octobre 2013).

**Projets de l'association :**

L'un des projets qui semble avoir conquis l'assemblée générale est l'organisation de petits-déjeuners de la concurrence (environ 2-3 fois dans l'année).

Par ailleurs, la mise à jour du site et des réseaux sociaux constitue un autre projet de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h20.

Fait pour valoir ce que de droit,

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Ruiz', written over a horizontal line.